



# **PLAN COMMUNAL SOCIAL**

**plan des priorités 2015-2017**

**DIRECTION DES AFFAIRES SOCIALES**

**Mars 2015**

## PLAN DES PRIORITES 2015-2017

---

La Ville de Luxembourg, tout comme le Grand-Duché de Luxembourg, a connu ces dernières années une croissance de la précarité et de la pauvreté. Devant de telles réalités, entre autres étayées par les réalités du terrain recueillies dans l'étude sur la « Qualité de Vie en Ville », il s'agit d'identifier les problèmes-clés et de définir les moyens à mettre en place, à court, moyen et long terme.

Les actions concrètes, qui suivent, font appel à une coopération et une coordination entre les différents services de la Ville, notamment dans le but d'une meilleure efficacité. Tous les deux ans, les mesures seront évaluées afin de, le cas échéant, les adapter aux besoins changeants du terrain.

Dans le Plan des Priorités 2015-2017 les projets en cours, en réalisation ou en planification sont énumérés. Ce plan veut répondre aux besoins constatés dans les analyses faites dans les chapitres du Plan Communal Social et aux priorités politiques à savoir :

- Axe 1 : Le logement
- Axe 2 : La jeunesse
- Axe 3 : La cohésion sociale

## AXE 1 : LOGEMENT

<u>ACTION</u>	<u>DESCRIPTION</u>	<u>BUDGET</u>	<u>TIMELINE</u>		
			CT (approuvé et en exécution)	MT (approuvé et en planification)	LT (planification)
<b>Projets d'inclusion sociale par le logement (PISL) dans le cadre de l'Agence Immobilière sociale (AIS)</b>	<p>Le Conseil communal a approuvé la convention avec la Fondation pour l'Accès au logement via son Agence Immobilière Sociale dans la séance du 13.05.2013.</p> <p>Prise en charge de la Ville :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de personnel de deux employés</li> <li>Forfait unique de 5.000 € pour frais de premier équipement</li> </ul> <p>L'AIS s'engage d'établir 50 PISL jusqu'au 1.7.2015 pour des demandeurs de la Ville de Luxembourg, avec la ventilation suivante :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Du 1.7.2013 au 1.1.2014 5 PISL</li> <li>Du 1.1.2014 au 1.7.2014 15 PISL</li> <li>Du 1.7.2014 au 1.1.2015 15 PISL</li> <li>Du 1.1.2015 au 1.7.2015 15 PISL</li> </ol>	200.000 € par an	2015		
<b>Logements intergénérationnels (Millebaach) ;  Logements à loyers modérés pour personnes âgées, personnes à mobilité réduite, familles</b>	<p>Décision prise au Conseil Communal donne son accord le 16.6.2014 au projet relatif de construction de logements sociaux avec une proposition de projets intergénérationnels du service Logement avec les typologies de logements offerts :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Logements sociaux allant d'une à quatre chambres</li> <li>Logements pour personnes âgées d'une à deux chambres</li> <li>Logements pour personnes à besoins spécifiques d'une à trois chambres</li> </ul> <p>La quote-part des logements sociaux et logements pour personnes âgées est d'environ 75%:25%.</p>	2'658'473,52€ (devis)		2015	



<b>Logements encadrés pour seniors « Konvikts-gaart »</b>	Rénovation et adaptation des appartements et studios Un projet de rénovation est en cours de préparation par le gestionnaire du « Konvikts-gaart » et la Direction de l'Architecte – département logement.	Budget en cours d'élaboration		>2017
<b>Logements pour jeunes adultes en détresse.</b>	Offre de logements encadrés (un total de 10 unités). Le projet s'adresse aux jeunes élèves de l'enseignement secondaire et jeunes adultes en détresse entre 18 et 26 ans. Le projet est en élaboration avec le(s) partenaire(s) potentiel(s) et est soumis pour décision au Collège échevinal et au Conseil communal au cours de l'année 2015. Projet pilote sur 5 ans. Les partenaires externes restent à définir.	Projet prévoit 100'000€ par an sur cinq ans		>2017
<b>« Info Logement »</b>	Structure à mettre en place en collaboration avec le ministère du Logement et autres partenaires afin de pouvoir informer les résidents sur les aides et services offerts par la Ville de Luxembourg dans le domaine du logement.	Budget courant du service Logement		>2017
<b>« Seniorens WG »</b>	appartements communautaires de 3-4 chambres	Budget à élaborer		>2017
<b>« Logement bail emphytéotique »</b>	via groupe de travail logement → la Direction de l'Architecte - Urbanisme, service des Biens			>2017
<b>« Logement abordable »</b>	via groupe de travail logement → la Direction de l'Architecte - Urbanisme, service des Biens, service Seniors, service Logement			>2017
<b>3<sup>ème</sup> Foyer d'Accueil</b>	Accueil de familles et/ou familles monoparentales sans domicile fixe à la suite d'une fermeture des chambres meublées et/ou à la suite d'un déguerpissement et/ou à la suite d'un incendie			>2017

<b>AXE 2 : JEUNESSE</b>					
<b><u>ACTION</u></b>	<b><u>DESCRIPTION</u></b>	<b><u>BUDGET</u></b>	<b><u>TIMELINE</u></b>		
			<b>CT</b> <b>(approuvé et en exécution)</b>	<b>MT</b> <b>(approuvé et en planification)</b>	<b>LT</b> <b>(planification)</b>
<b>« Léierplazen » dans les services de la Ville de Luxembourg.</b>	Proposition des postes d'apprentissage pour jeunes décrocheurs scolaires avec un suivi pédagogique des apprentis et une interface pour les patrons de stage. Décision prise au Collège échevinal le 8.4.2013. L'encadrement et l'accompagnement du processus d'apprentissage auprès des services de la Ville de Luxembourg se font en étroite collaboration avec la Direction des Ressources humaines. Mise à disposition de 50 places d'apprentissage pour l'année scolaire 2013/15. Partenaire interne : Direction des Ressources humaines, service Structure et organisation.	Budget 550'000 €	2015		
<b>« Vélo en ville »</b>	Planification, organisation et réalisation des actions de formation de mise au travail et d'encadrement socio-pédagogique. « Vélo en ville » est un projet social visant la promotion de l'intégration socio-professionnelle et la lutte contre le chômage des jeunes à travers l'initiation professionnelle et la formation. Une formation de mise au travail est offerte dans les domaines de la mécanique, du travail sur métaux, du travail sur bois et de la peinture. Partenaires externes : DELTA a.s.b.l., Centre National de Formation Professionnelle Continue	300'000 € en 2015	2015		
<b>Club des jeunes Rollingergrund</b>	Animation des jeunes pendant leur temps de loisir par des bénévoles. Décision prise au Collège échevinal le 16.4.2014. L'objectif est d'avoir une animation pour jeunes de 12 à 30 ans (selon la loi sur la Jeunesse du 4 juillet 2008) au quartier Rollingergrund. Partenaire externe : le Club Créatif pour Jeunes Actifs a.s.b.l.	Mise à disposition du local			

<p><b>Portail des jeunes</b></p>	<p>Accueillir, écouter, informer et conseiller les jeunes. Le projet comprend la rénovation de l'ancien centre de rencontre « Jugendtreff Number One » et la transformation de l'immeuble en un portail pour jeunes. Décision prise au Collège échevinal le 28.6.2013. Le portail vise :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les jeunes entre 12 et 30 ans (selon la loi sur la Jeunesse du 4 juillet 2008)</li> <li>• Les jeunes citoyens de la Ville</li> <li>• Les jeunes navetteurs qui étudient, travaillent ou qui sont de passage à Luxembourg</li> <li>• Les jeunes faisant partie d'associations et de maisons de jeunes</li> <li>• Les parents et agents actifs dans le secteur de la jeunesse et de l'éducation</li> <li>• Les partenaires actifs dans le domaine de l'organisation des activités de loisirs, culturelles et sportives</li> </ul> <p>Le partenaire externe : le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.</p>	<p>Budget courant du service de la Jeunesse</p>	<p>2016</p>	
<p><b>Carte culturelle – « Action Card »</b></p>	<p>Le jeune bénéficiaire de(s) cartes(s) obtient des informations sur les activités et événements en fonction de ses intérêts. Décision prise au Collège échevinal le 1.10.2013. Les jeunes de 12 à 26 ans peuvent personnaliser leur(s) carte(s) et profiter des avantages en nature comme des tickets gratuits, « meet and greet », etc. L'objectif du projet est de promouvoir les activités culturelles et sportives offertes par les associations et institutions de la Ville de Luxembourg. Les éventuels partenaires culturels privés et publics possibles : l'Atelier, les Galeries d'art, la Philharmonie, etc. La carte culturelle est disponible à partir de 2015.</p>	<p>Budget 20'000€</p>	<p>2015</p>	

<b>Piste BMX Neudorf</b>	<p>Planification de la piste avec un groupe de jeunes intéressés (étudier les différents modèles existants, les avantages et désavantages respectifs, établir un plan de la piste prévue, se réunir avec le service des Parcs pour organiser la mise en place).          Décision prise au Collège échevinal le 5.11.2013.          L'objectif est la création d'une piste de BMX style « DIRT » ensemble avec des jeunes de la Ville de Luxembourg et communes limitrophes.          Le partenaire interne : le service des Parcs.          Finalisation prévue en 2015.</p>	Budget courant du service de la Jeunesse		2015	
<b>Maison de Jeunes Cents-Carmel</b>	<p>Les objectifs sont la création d'une maison de jeunes aux abords de la cité Carmel au Cents avec la réalisation d'un travail socio-pédagogique en milieu ouvert dans le quartier de Cents.          Le partenaire interne : la Direction de l'Architecte – département logement.          Les partenaires externes : la Caritas Jeunes et Familles a.s.b.l., l'architecte exécutif et le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.</p>	Budget courant du service de la Jeunesse		>2016	

### AXE 3 : COHESION SOCIALE et PRECARITE

<u>ACTION</u>	<u>DESCRIPTION</u>	<u>BUDGET</u>	<u>TIMELINE</u>		
			CT (approuvé et en exécution)	MT (approuvé et en planification)	LT (planification)
<b>« Chambres meublées » contrôles systématiques</b>	<p>Label de qualité décerné par la Ville.            Décision prise au Collège échevinal le 3.10.2012.            Le groupe de travail « chambres meublées » transmet des propositions de modification au règlement grand-ducal du 25.2.1979 déterminant les critères de location, de salubrité ou d'hygiène auxquels doivent répondre les logements destinés à la location au ministère du Logement.            Un LABEL de qualité est délivré sous forme d'autocollant aux immeubles mettant en location des chambres meublées conformes au règlement en vigueur.            Partenaires internes : service d'Incendie et d'ambulances, la Direction de l'Architecte - Urbanisme.            Partenaire externe : Police Grand-Ducale.</p>	Budget courant du service Logement.	en cours		
<b>Abrigado</b>	<p>Accueil de jour et de nuit pour personnes toxicodépendantes – encadrement sanitaire dans la salle d'injection - échange de seringues.            Décision prise au Collège échevinal le 24.2.2014 d'allonger les heures d'ouverture de la salle d'injection et du Kontaktcafé les samedis de 11:00 à 18:00 heures sur une période de 5 ans.            Partenaire externe : ministère de la Santé, Comité National de la Défense Sociale</p>	<p>frais de personnel par an : 150.000 €</p> <p>frais de fonctionnement par an : 500.000 €</p>			

<p><b>Mise au travail – Atelier « Schleifmillen »</b></p>	<p>Planification, organisation et réalisation des actions de formation de mise au travail et d'encadrement socio-pédagogique.          Voté au Conseil communal le 30.09.2013.          Le projet «Nettoyeur/euse en Bâtiment» s'intègre dans le programme dit «Léierplatzen» mis sur pied par la Ville de Luxembourg. Ce projet s'adresse à des jeunes entre 15 et 18 ans qui fréquentent une classe IPDM (Initiation Professionnelle Divers Métiers) et leur propose une formation dans le nettoyage de bâtiments. Il comprend trois volets:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un enseignement général et social</li> <li>• Un enseignement pratique et professionnel</li> <li>• Des stages en entreprise aussi bien pendant les périodes de cours que durant les vacances scolaires</li> </ul> <p>À la fin de cette formation, les jeunes peuvent accéder à une formation professionnelle qualifiante soit de niveau CCP, soit de niveau DAP, voire trouver un emploi dans une entreprise du secteur.          Partenaires externes : Inter-Actions a.s.b.l., le Centre National de Formation Professionnelle Continue.</p>	<p>30.000 € par an</p>	<p>2014/ 2015</p>	
<p><b>Épicerie sociale</b></p>	<p>Vente de produits de première nécessité au prix de revient aux personnes concernées (revenus modestes).          Décision prise au Collège échevinal le 14.3.2013.          Le public visé par cette épicerie atypique est des personnes souvent marginales. Un service social reconnu au Luxembourg délivre le droit d'accès aux personnes dont le profil justifie l'accès à l'Épicerie sociale afin d'éviter la concurrence déloyale.          L'Épicerie sociale est alimentée exclusivement par la Centrale d'approvisionnement « Spëndchen ». Elle livre tous les 2 jours les commandes effectuées par la personne en charge de la gestion de l'Épicerie sociale. Le prix d'achat à la « Spëndchen » est également le prix de vente dans l'Épicerie sociale.          Partenaire externe : Fondation Caritas Luxembourg.</p>	<p>premier équipement : 14.000€           personnel et gestion courante 120.000 €           transformation du local 138.000 €.</p>		<p>2015</p>

<p><b>Accueil de jour pour personnes dépendantes majeurs et personnes errantes</b></p>	<p>Mise à disposition d'un local et encadrement social.          Décision prise au Collège échevinal le 6.11.2013 d'acquérir un immeuble sis 15, Dernier Sol afin d'aménager une structure de jour.          L'objectif du projet est de créer une structure de jour bas seuil, avec permission de consommation d'alcool et de tabac. Il s'agit d'une structure alternative et complémentaire à celles qui existent déjà.          La population cible sont les personnes dépendantes majeures et personnes errantes.          Les heures d'ouvertures seront de 9:00 à 19:00 heures.          La structure n'offrira pas d'encadrement ou de suivi social à moyen ou long terme, mais l'encadrement peut se faire par le service « Streetwork » qui peut offrir des permanences à des heures fixes.          Partenaire externe : Fondation Caritas Luxembourg.</p>	<p>1'319'500 €          budget de transformation et d'aménagement en cours d'élaboration.</p>	<p>2016</p>	
--	--	---	-------------	--